# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-7-78017546

**ÉDITION DE LA STATION** *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

**ABONNEMENT ANNUEL** 60 F.

**SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**

*Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX*

*Téléphone nº 66.21.32 Poste 571*

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - Nº 534 A.D.

BULLETIN N° 136 de JUILLET 1978 - TOUS DEPARTEMENTS

## GRANDES CULTURES

Pyrale du maïs - La Station d'Avertissements surveille l'évolution de la Pyrale du maïs dans les cinq départements dont elle a la charge, mais jusqu'à présent, seule, en Maine-et-Loire, une éventuelle lutte chimique pouvait se justifier.

Devant la régression de ce ravageur, constatée dès 1976, une estimation de ces populations en Maine-et-Loire a été établie à l'automne 1977 (grâce au concours du S.U.A.D. de ce département).

On estime, dans les Pays de la Loire, que le seuil de nuisibilité peut être atteint quand la population larvaire de l'automne précédent dépasse une chenille par plante.

En examinant la carte ci-contre, réalisée grâce à 50 prélèvements, on s'aperçoit que la population la plus élevée a été de 0,6 chenille par plante (60 chenilles pour 100 plantes). Ce chiffre est nettement inférieur au seuil de nuisibilité.

Toutefois, si ce résultat donne des indications importantes, elles doivent être précisées pour déterminer l'opportunité d'un traitement chimique contre la Pyrale en 1978.

C'est la raison pour laquelle ces observations d'automne sont complétées par l'élevage des chenilles et le piégeage sexuel. De plus, l'observation du stade de végétation et le contrôle des pontes sur les plantes permettent à l'agriculteur de prendre, au niveau de son exploitation, la décision d'intervenir chimiquement ou non.

Actuellement, les éléments en notre possession permettent de préciser que :

- le maïs présente très fréquemment un retard de végétation et se trouve donc à un stade peu attractif pour les papillons.
- les adultes nés en élevage à partir du 12 Juin, ou capturés dans des pièges sexuels, sont, depuis lors, peu nombreux.
- les pontes sont faibles ou inexistantes dans toutes les parcelles observées par la Station.
- les conditions climatiques sont défavorables à l'activité de l'insecte.

En conséquence, pour l'instant, il est absolument inutile d'intervenir contre la Pyrale du maïs, par des traitements chimiques, dans toutes les régions dont la Station a la charge.

## POMME DE TERRE

Mildiou - Des foyers de Mildiou viennent d'être observés dans la Mayenne. Par conséquent, dans ce département et dans celui de la Sarthe, il convient d'effectuer un traitement sur les pommes de terre de consommation dont l'arrachage n'est pas envisagé dans un proche délai.

Dans le département de Maine-et-Loire, il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire,
"PAYS DE LA LOIRE"

TIRAGE du 17 JUILLET 1978

G. RIBAULT.



# CARTE DE L'IMPORTANCE DE L'INFESTATION PAR LA PYRALE DU MAÏS EN MAINE ET LOIRE

ANNÉE 1977



LEGENDE

Nombre de chenilles par plante

- : 0 à 0,01
- : 0,02 à 0,10
- : 0,11 à 0,60

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
PAYS DE LA LOIRE
G. RIBAULT

Tirage du 17 JUILLET 1978